



Association loi 1901 n° 0763019309

Contact : Pascal JOULAIN
18, Bis Impasse de L'Alouette 76 160 DARNETAL
espace.musical@cegetel.net

Le 06 décembre 2021

L'Assemblée Générale de l'Espace Musical s'est tenue en présentiel après une année qui reste marquée par la pandémie liée à la COVID 19. Le Président P Péan a exprimé sa joie de retrouver comme cet été à Martainville les membres de l'association et remercié Patrice Casella pour son accueil. C'est au SAXO, à Rouen, le dimanche 5 décembre 2021 en présence de 26 personnes dont 24 adhérents que s'est tenue cette Assemblée 2021. Le quorum (24 présents votants et 15 pouvoirs) étant réuni, les délibérations ont pu être votées (bilan moral, financier et orientations 2022).

Sébastien Villoing, facteur de flûtes de Bernay a ouvert notre AG avec une présentation très didactique de son parcours, de son travail avec démonstration de jeu sur ses flûtes Renaissance et irlandaise. <http://www.flutesvilloing.fr/>

*En 2021, l'association comptait **43 adhérents** à jour de leurs cotisations dont 3 luthiers, 3 mécènes. Pour cette dix-neuvième année, les bénévoles ont dû adapter des actions de solidarité musicale en complément des activités historiques de l'association (exposition, collection, concert, conférence, prêt d'instruments et soutien aux artistes) en parfaite adéquation avec l'objet de l'association dans le contexte sanitaire connu. Depuis 2003, l'Espace Musical c'est :*

- 108 expositions grand public gratuites
- 297 concerts de soutien
- 48 animations pédagogiques sur la lutherie
- 64 représentations d'un conte pédagogique musical
- 3 publications, 2 mémoires et 1 thèse
- 21 albums d'artistes régionaux
- l'organisation d'un congrès et d'un festival...

*...mais aussi une collection de plus de **400 instruments à cordes et à vent, accessoires et outils dont 36 achetés à des luthiers en activité.** Ces instruments ont donné lieu à plus de **500 conventions de prêts d'instruments** à des musiciens amateurs et professionnels.*

*Vous étiez **43 cotisants** à nous avoir rejoints ou à continuer de nous soutenir en 2021. Les concerts, expositions, conférences, contes contribuent au rayonnement de l'Espace Musical et structurent ses recettes. La cotisation, d'un montant de **20 euros** est individuelle. Ce montant donne lieu à l'émission d'un reçu fiscal (66% du montant des dons).*

En 2021, on comptabilise 2 expositions, 4 animations musicales-concerts, (Flying Sausages, Cécilium trio), 4 voyages musicaux et 1 randonnée chantée.

L'Espace Musical poursuit ses collaborations avec le Musée de Martainville. L'Espace Musical reste promoteur des Métiers d'Art et se fait l'écho des travaux conduits en la matière.

L'Espace Musical a poursuivi ces échanges avec le Comité Régional des Métiers d'Art pour faire valoir la facture instrumentale normande.

La construction d'une **collection vivante d'instruments de musique normands** est au cœur de nos préoccupations. Chaque année nous investissons dans l'achat et la restauration d'instruments de musique et nous recevons de nombreux dons. Cette démarche est un **acte direct de soutien économique unique en France**.

Cette année c'est le facteur de Bernay (27) Sébastien Villoing qui a été accompagné avec l'achat de deux flutes Renaissance et irlandaise.

Dons

En 2021, nous avons reçu en don une flûte et un piccolo du facteur normand Djalma-Julliot

- ✓ **L'Espace Musical possède plus de 400 références en propre. La collection a fait l'objet d'un inventaire partiel du fait de la covid.**
- ✓ **Tout au long de l'année, le travail sur le Cécilium dans le cadre du 200^{ème} anniversaire de la naissance d'Arthur Quentin de Gromard a donné lieu à des concerts, des conférences, des articles de presse et des radios en plus des vidéos visibles sur la chaine you tube de l'Espace.**

Chaque année, l'Espace Musical prête des instruments de musique dans un cadre conventionné. La condition de prêt requiert une adhésion annuelle et une participation à la vie associative de la part de l'emprunteur (30 euros). **l'Espace Musical prend en charge l'assurance des instruments qu'elle prête.** Ces démarches renforcent notre souhait de faciliter l'accès à la musique au plus grand nombre. Cette année **21 conventions de prêt d'instruments** ont été consenties. Amateur, élève d'école de musique, de conservatoire, musicien professionnel, ils ont fait vibrer les violons, violoncelle du XVIII^{ème}, les vents, les cordes du XIX^{ème} et les guitares électriques d'aujourd'hui. Depuis 2003, plus de **500 conventions de prêt** ont ainsi été mises en place.

En 2021, l'Espace Musical a poursuivi sa collaboration avec les artistes amateurs et professionnels. **L'Espace soutient les luthiers et facteurs, les jeunes pousses et les formations confirmées classiques ou contemporaines.**

Un atelier de pratique musicale a vu le jour en fin d'année avec 5 élèves et 14 participants aux sessions.

Le budget arrêté au 05 décembre 2021 est inférieur à 20 000 euros (déductions des frais d'AG et achats de fin d'année à venir). Le budget de l'Espace Musical repose sur des cotisations, des expositions, des concerts, des animations musicales des ventes de CD et des dons en nature. La politique de mécénat d'entreprise vient consolider ce budget (comptes consultables sur simple demande par les membres de l'association). Les dons en nature que sont les kilomètres non remboursés sauf exception, les salles, le local de stockage mis à disposition sans rémunération, les participations à des réunions sans défraiement, l'ensemble du bénévolat aident précieusement le financement de nos actions.

Le parc d'instruments de l'Espace Musical est estimé à plus de 300 000 euros.

18 membres de l'Espace Musical se sont investis bénévolement sur au moins une action de l'association en 2021 aux côtés du bureau et du CA, preuve d'un réel état d'esprit et d'un engagement associatif.

L'Espace Musical dispose d'une communication via son musée virtuel internet et un facebook en plus d'articles de presse. Notre bonne relation avec les médias atténue nos dépenses de communication. Une plaquette de présentation de l'Espace Musical est en ligne sur le site internet de l'Espace Musical <https://www.espace-musical.org/page5.php> . Le musée virtuel a fait l'objet d'une alimentation régulière concernant l'agenda. Un compte LinkedIn complète ce travail <https://www.linkedin.com/in/pascal-joulain-023b6316a/> . Le web devient un outil essentiel et viral de la communication de l'Espace Musical et de ses manifestations.

L'Espace a créé avec Maellis Ray un instagram et une chaîne youtube.

Autour d'un Conseil d'Administration avec Ghislaine Laugeois, Virginie Ray, Patrice Casella, Stéphane Deremaux, Philippe Péan, Alexis Péan, Jean-Yves Rauline et Pascal Joulain, l'Espace Musical se propose de poursuivre son action. Le Conseil d'Administration et le Bureau sont reconduits à l'identique de 2021 autour du Président Philippe Péan, du Vice-Président Patrice Casella et du secrétaire et trésorier Pascal Joulain

Orientation 2022

Nous travaillerons à la nouvelle exposition 2022 de Martainville.

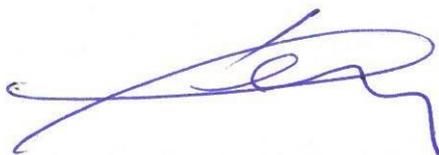
Nous poursuivons activement notre recherche des pistes de stockage pour notre collection et nos réflexions sur le devenir de l'association.

Notre politique de prêt d'instruments, de soutien au métier de luthier, aux artistes, d'émergence aux talents se poursuivra bien entendu ainsi que notre travail sur la communication.

Un travail est en cours pour décliner une version consultable du musée virtuel sur smartphone. Sans l'implication des bénévoles, des musiciens et mécènes, ce travail n'est pas réalisable. Chaque effort compte pour poursuivre notre travail de valorisation patrimoniale.

Ma région a du talent, j'en suis l'acteur et le premier soutien
Pour nous rejoindre : espace.musical@cegetel.net 06 07 82 21 49

Philippe Péan



Les membres de l'Espace Musical présents et représentés le dimanche 5 décembre 2021 au SAXO :

Donnent quitus au bureau concernant le bilan moral de l'Espace Musical

Donnent quitus au bureau concernant le bilan financier de l'Espace Musical

Valident les orientations 2022 présentées en Assemblée Générale

Autorisent l'acquisition d'une carte bancaire

Prennent acte des modifications de siège social et de migration de la collection vers celui-ci

Autorisent au-delà de l'inventaire la catégorisation et la qualification de celui-ci

Valident la composition du nouveau conseil d'administration avec :

Ghislaine Laugeois, Virginie Ray, Patrice Casella, Stéphane Deremaux, Alexis Péan, Philippe Péan, Jean-Yves Rauline et Pascal Joulain.

Le présent CA valide la candidature de Philippe Péan en qualité de Président de l'Espace Musical de Patrice Casella en qualité de Vice-Président avec Pascal Joulain comme secrétaire et trésorier.

Philippe Péan, Patrice Casella et Pascal Joulain sont respectivement Président, Vice-Président et Trésorier-Secrétaire pour le mandat 2022